
Politique Hygiène – Sécurité – Environnement

La direction de THEPENIER PHARMA & COSMETICS (ci-après TP&C) est responsable de la mise en œuvre de la politique Hygiène – Sécurité – Environnement, qui constitue un axe stratégique de sa politique industrielle. Cependant, il est de notre responsabilité à toutes et à tous de veiller à ce que les buts et les objectifs de cette politique, que nous partageons avec vous, soient atteints.

Pour ce faire, les membres du COMEX et les membres du CHSCT du site s'engagent à mettre en œuvre les moyens et les organisations nécessaires pour :

- **Assurer la sécurité et protéger la Santé de nos salariés, des salariés de nos prestataires, de nos fournisseurs et de nos sous-traitants intervenants sur nos sites industriels, ainsi que celle des populations riveraines desdits sites**
- **Promouvoir une démarche proactive de formation, prévention et, si nécessaire, de sanction pour atteindre l'objectif de l'excellence.**

1. Nos convictions :

- **Tous les accidents sont évitables**
- La Santé et la Sécurité sont des **valeurs fondamentales** qui doivent être prise en compte dans tous les aspects de nos activités
- Nous avons le devoir de **préserver au mieux** la santé et la sécurité de nos salariés
- **Nos performances** en matière de Santé et de Sécurité ne peuvent progresser que sur la base d'un état d'esprit de **rigueur** et d'**attention** axé sur les trois principes fondamentaux suivants :
 - ✓ **Evaluer** et maîtriser les risques de façon systématique et préalable à toute opération,
 - ✓ **Rapporter et Analyser** les dysfonctionnements même mineurs soient-ils,
 - ✓ **Le comportement responsable** de chacun est primordial, car la santé et la sécurité des uns dépend de la rigueur et du sérieux des autres et sont, en toute occurrence, l'affaire de tous

2. Les fondements de notre démarche HSE :

- L'engagement de tous et **l'exemplarité** de l'encadrement
- Des **comportements individuels et collectifs** exemplaires
- Un **devoir de vigilance partagé, de signalement et d'intervention (sans alourdissement du risque encouru)** en cas de danger
- Des **analyses** sur tous les faits accidentels et incidents significatifs
- Un **plan d'actions** HSE établi en concertation avec l'ensemble des services de l'entreprise dans chaque département
- Un **suivi efficace et périodique** des indicateurs au sein de l'entreprise

3. Nos objectifs :

- **Satisfaire** les exigences réglementaires en matière HSE, qui constitue un prérequis incontournable
- **Appréhender, évaluer et maîtriser** les risques encourus par les personnes dans l'entreprise
- **Atteindre** et pérenniser le zéro accident
-
- **Impliquer** chacun d'entre nous à contribuer activement par un comportement responsable dans notre démarche de prévention HSE

La Direction s'engage à mettre à disposition les moyens humains et financiers pour lui permettre d'atteindre les objectifs associés à ces axes stratégiques.

Tsuyoshi HASUO
Président

Bertrand Lasserre
Directeur Général